

RAPPEL DES OBJECTIFS DU PLAN DE MOBILITE METROPOLITAIN

- *+50% d'usagers des transports*
- *- 15% de déplacements en voiture*
- *Des espaces publics attractifs et partagés*
- *+7% de déplacement en vélo*

ATTENTES POUR MALLEMORT

Transports en commun

- **Unifier l'organisation et la tarification des transports en commun dans la Métropole :**
 - Il faut aller à Aix pour trouver une fiche horaire du 287 !!! Il n'y a rien à Salon alors que les usagers sont dans notre bassin de mobilité ...
 - Il faut 2 billets différents ou des abonnements différents pour aller de Mallemort à Aix...
- **Diffuser les indicateurs de fréquentation**
- Renforcer la **ligne 287** vers Aix (au moins 2 allers matin et 2 retours en fin d'après-midi et si possible 1 en mi-journée) :
 - Prolongation de la ligne 240 : départ de Mallemort vers 6h30 et 7h30, retour vers 17h30 18h30 (sans changer les horaires de passage à Lambesc)
 - Prolongation de la ligne 250 au départ de Charleval (sans changer les horaires à La Roque d'Anthéron)
- Réfléchir à une **ligne express** Autoroute Salon-Nord – Aix : rabattement des lignes 1, 2 , 11, 13, 86, ... pour aller vers Aix
- Compléter l'équipement en **abribus** (protection pluie, vent, canicule, ...) : Raoul Coustet, Dali, Pont Royal,...
- Prévoir la déserte du **Domaine de Pont Royal**
- Rappeler le **droit des collégiens/lycéens** à prendre les lignes régulières

Mobilités actives

- **Plan Vélo** à établir et à mettre en œuvre à Mallemort
- Mallemort seule commune du secteur à ne pas avoir mis son agglomération en « **Zone 30** »
- Sensibiliser à la **cohabitation piétons/vélos** (voir document Rue de l'Avenir)
- **Zone de rencontre** à étudier sur le centre-ville autour de la place Raoul Coustet et dans la Grand'Rue (assistantes maternelles et nombreux enfants de l'école de danse montant à la maison des associations)
- **Rue des écoles** à étudier (en lien avec le parking maison de santé ?)
- Mise à jour et mise en œuvre du **PAVE**

Voitures/ parkings

- **Parkings à prévoir** (cimetière, maison de santé/écoles)
- Mettre fin au **stationnement anarchique** dans le vieux village
- **Aires de covoiturage** (avec arrêts bus et cages à vélos) : possible à Douneau ou au rond-point de la Durance ?

CONTRIBUTION à la CONCERTATION PLUi

COHÉRENCE PLUi - PLAN DE MOBILITÉ

LE CONSTAT

Entre 2017 et 2023 la population de Vernègues est passée de 1845 à 2166 habitants. Soit un taux de croissance annuel moyen de 2.32%, 6 fois plus grand que celui de la Métropole, avec un développement exclusivement pavillonnaire consommateur d'espace.

Dans le même temps la commune de Salon a perdu 1334 habitants...

Tout se passe donc comme si la politique d'aménagement du Pays Salonais visait à déplacer les populations en incitant les communes rurales les plus excentrées des pôles de développement métropolitains (Charleval, Mallemort, Alleins,...) à aspirer la population de villes comme Salon ou d'Aix.

La recherche de foncier bon marché amène les promoteurs à mettre une pression maximale sur les communes les plus périphériques du territoire métropolitain. Il s'agit, au détriment d'un aménagement territorial maîtrisé, de trouver un maximum de foncier résidentiel le moins cher possible. A titre d'exemple, on citera le projet d'un ensemble de 250 logements au quartier du Roure à Mallemort : une commune où le développement de l'emploi local est bloqué et qui ne dispose pas de transports en commun digne de ce nom vers son principal pôle d'emploi : Aix en Provence !

Sans développement de l'emploi local et sans transports en commun dignes de ce nom, les habitants actifs sont jetés sur les routes avec leur voiture. Impossible dans ces conditions de tenir l'objectif PLM de réduire de 15% l'usage de la voiture !

EN CONCLUSION

Le PLUi du Pays Salonais en cours d'élaboration devra prendre en compte les objectifs du PLM, notamment en conditionnant le développement résidentiel à celui de l'emploi local et à celui de transports en commun vers les grands pôles d'emplois de la Métropole : pas d'ouverture d'OAP en absence de création d'emploi local et de solutions efficaces de transports en commun vers les grands pôles d'emplois de la Métropole.

La résolution des problèmes de déplacement passe avant tout par une véritable remise en cause de la dynamique de périurbanisation inscrite aux PLU actuels